

## **14/05/2014 - Le Conseil général va voter la déclaration de projet de l'Est TVM**

La déclaration de projet de l'EST TVM, ligne de bus qui reliera d'ici 2018 Créteil (Place de l'Abbaye) et Noisy-le-Grand (Mont d'Est) ? soit 15km et 25 stations, en 50 minutes, devrait être votée lors de la séance du Conseil général du Val de Marne de ce lundi 19 mai, après avoir obtenu un avis favorable sans réserves mais avec recommandations du rapporteur de l'enquête publique fin 2013.

Cette ligne a pour objectif de contribuer à la desserte banlieue-banlieue en rocade, en se connectant sur son passage aux stations de RER et de métro (RER A et RER E, ligne de métro 8 et futures lignes du Grand Paris Express 15 Sud et 15 Est). Afin de gagner en rapidité par rapport aux bus classiques, le tracé a été conçu essentiellement en site propre (avec une voie réservée sur la chaussée) en dehors de son passage dans Saint-Maur-des-Fossés, ce qui devrait assurer à la ligne une vitesse de 18 km/h (sur les parties en site propre), soit un niveau de service comparable au métro. Le bus Est TVM passera toutes les 5 minutes aux heures de pointes et toutes les 8 minutes en heures creuses, entre 5h10 et 0h35 en semaine.

### **67,85 millions d'euros de projet cofinancés région/département**

Au total, ce projet est évalué à 67,85 millions d'euros dont 8 à 10% pour la partie études (soit 5 à 6 millions d'euros). Il sera financé conjointement par la région Ile de France et le Conseil général (avec une proportion de 70% de la région pour la partie études). D'ores et déjà, 20 millions d'euros ont été prévus dans le Contrat particulier région?département 2009-2014, indique le Conseil général. Le solde devrait être financé dans le cadre du prochain Contrat particulier région?département dont les négociations doivent s'ouvrir prochainement. La répartition région/département reste à préciser pour la partie travaux.

### **Saint-Maur reste hostile au projet**

Saint-Maur-des-Fossés, qui s'était prononcé contre son tracé qui parcourt sa ville, y reste opposé. Nicolas Clodong, conseiller général sans étiquette de Saint-Maur Centre a du reste déjà prévenu dans un communiqué qu'il s'opposerait vigoureusement au vote de la déclaration de projet ce lundi. L' élu s'inquiète des nuisances occasionnées par cette future ligne dans le vieux Saint-Maur. « *Même en l'absence de site propre sur le tronçon saint-maurien, des aménagements en faveur des bus seront accompagnés d'une requalification des voies et des espaces publics*

*concernés par le projet» , cité l'élu pour qui la future ligne fera également doublon « d'une part avec la ligne 317 existante et d'autre part avec la future ligne 15 du Grand Paris Express» . Nicolas Clodong souhaite que soit à nouveau étudié un tracé alternatif passant par Joinville-le-Pont et Saint-Maurice, plus pertinent selon lui « d'un point de vue technique, économique et environnemental» . Du côté du Conseil général, on rappelle que plusieurs tracés ont bien été étudiés dans le détail et que c'est bien le plus pertinent qui a été retenu.*

## **Des concessions du côté de l'avenue du général de Gaulle à Champigny**

A Champigny-sur-Marne, plusieurs commerçants de l'avenue du général de Gaulle étaient également opposés au projet de voie en site propre, inquiets pour le stationnement et l'accès à leurs commerces. Ils avaient du reste manifesté en ce sens à plusieurs reprises et l'une des recommandations de l'enquête publique vise à « *permettre une meilleure convivialité des habitants, et commerçants du quartier (tourne à gauche, passage piétons, entrées-sorties des propriétés, stationnement, dépose minute, livraison).* » Les discussions ont donc repris en ce sens. « *Des places supplémentaires réservées aux livraisons seront aménagées, au plus proche des besoins des commerces de proximité et des riverains. D'autres pistes devront être explorées à l'image des places de stationnement mutualisées. Par ailleurs, plusieurs possibilités de «tourne à gauche» supplémentaires seront ajoutées au projet. Si besoin, le plan de circulation sera revu pour faciliter les échanges entre les quartiers et éviter les détours* », a indiqué aux riverains le président du Conseil général, Christian Favier, dans un courrier de février 2014, qui promet également de nouvelles plantations d'arbres sur cette avenue.

## **Échelonnement des travaux avec le métro et le pont de Nogent**

Le Conseil général prévoit également de ne pas engager les travaux de l'Est TVM concomitamment de ceux du Grand Paris Express et du pont de Nogent afin d'éviter le blocage total de la voie.

Voir le rapport complet de l'enquête publique